

CERTIFICAT DE CAPACITE
PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR
DE TAXI

SESSION 2014

CORRIGES DES EPREUVES

DES UV 1, UV 2 et UV 3

REGLEMENTATION GENERALE

QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE

1°) Tout exploitant d'une entreprise de taxi, a la possibilité de signer la convention permettant d'effectuer des prestations de transport, prisent en charge par les organismes d'assurance maladie, à condition :

- Que le conducteur du taxi soit titulaire du CCPCT depuis 2 ans au moins
- Que le conducteur du taxi soit titulaire du PSC1 (permis de secours civique)
- Que l'entreprise ait été créée depuis 2 ans au moins
- Que l'autorisation de stationnement ait été effectivement exploitée pendant 2 ans au moins**

2°) Qui délivre un agrément pour l'exploitation d'une école de formation au CCPTP ?

- Le Recteur de l'académie, territorialement compétent
- Le Préfet, territorialement compétent**
- Le Président de la CCI, territorialement compétent
- Le Maire de la ville où est installée l'école

3°) La carte professionnelle d'un conducteur de taxi, doit toujours être apposée sur la vitre avant du véhicule, dès lors qu'il le conduit et quel que soit le motif de son déplacement

- Vrai
- Faux**

4°) Le contrôle technique d'un véhicule à usage de taxi :

- Doit être effectué par un installateur agréé
- Doit être effectué tous les ans**
- Doit être effectué tous les 2 ans
- Doit être effectué tous les ans, après la 4ème année de sa première mise en circulation

5°) L'exploitant d'un véhicule de petite remise peut-il céder son autorisation ?

- Oui
- Non**

6°) Un candidat au CCPCT n'étant pas admissible à l'UV 4 conserve néanmoins le bénéfice des UV obtenues avec succès pendant une durée de 2 ans

- VRAI
- FAUX**

7°) Quelle est la périodicité de la visite médicale d'un conducteur de taxi ?

- Tous les 5 ans, jusqu'à l'âge de 55 ans
- Tous les 2 ans, dès l'âge de 60 ans**
- Tous les ans, dès l'âge de 65 ans

8°) Etre titulaire du CCPCT est-il suffisant à la conduite d'un taxi ?

- OUI
- NON**

9°) Dans le cadre de la réglementation, le Préfet est compétent pour :

- Fixer le nombre de taxis, dans les communes de moins de 20 000 habitants
- Délivrer les cartes professionnelles**
- Retirer une autorisation de stationnement
- Fixer les tarifs maxima des courses de taxi**
- Présider le jury de l'examen du CCPCT**

10°) La cession d'une ADS doit figurer sur le registre des transactions. Qui le détient ?

- Le Préfet, du département où elle a été délivrée
- Le Président de la CCI, du département où elle a été délivrée
- Le Maire, de la commune où elle a été délivrée**
- Le Président de la CMA, du département où elle a été délivrée

QUESTIONS

Sauf indication, les questions sont basées sur le code des transports et le décret n°95-935 du 17 août 1995 modifié

A) Citez les mentions devant obligatoirement figurer à l'avant du dispositif extérieur lumineux

- **La mention : TAXI**
- **Le nom de la commune de rattachement**

B) Quelle est la condition pour continuer à figurer et à conserver son rang, sur une liste d'attente de délivrance de nouvelles autorisations de stationnement ?

La demande d'une nouvelle autorisation de stationnement, doit être renouvelée chaque année par lettre recommandée avec accusé de réception avant la date anniversaire de l'inscription initiale

C) Citez un cas au moins pour lequel, on ne peut pas exercer la profession de conducteur de taxi

Si figure au bulletin n° 2 de son casier judiciaire :

- **une condamnation définitive pour un délit prévu et réprimé par le code de la route qui donne lieu à une réduction de la moitié du nombre maximal de points du permis de conduire ;**
- **une condamnation définitive pour conduite d'un véhicule sans être titulaire du**

permis correspondant à la catégorie du véhicule considéré ou malgré l'annulation ou l'interdiction d'obtenir la délivrance du permis de conduire, ou pour refus de restituer son permis de conduire après invalidation ou annulation de celui-ci ;

- une condamnation définitive par une juridiction française ou étrangère à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle d'au moins six mois d'emprisonnement pour vol, escroquerie, abus de confiance, atteinte volontaire à l'intégrité de la personne, agression sexuelle ou infraction à la législation sur les stupéfiants.

D) Citez deux compétences de la commission départementale ou municipale des taxis ?

Avis sur des questions d'organisation, de fonctionnement, de discipline, sur les problèmes relatifs à la formation professionnelle des conducteurs et à la politique du transport de personnes dans le ressort de sa compétence

E) En cas de contrôle par les forces de l'ordre, quels documents doit présenter un conducteur de taxi, pour attester de la validité de sa carte professionnelle délivrée depuis six ans ?

- **L'attestation de suivi de la formation continue**
- **L'attestation délivrée par le préfet après vérification médicale de l'aptitude physique**

SECURITE ROUTIERE

I- QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES

1 – Quelle est la distance de sécurité minimum que je dois laisser avec le véhicule qui me précède lorsque je roule à 90 km/h ?

- 30 m
- 50 m**
- 65 m



2– Ce panneau signifie :

- Une interdiction de faire demi-tour jusqu'à la prochaine intersection.
- Une interdiction de faire demi-tour jusqu'à la prochaine intersection incluse.**

3 – Quelle(s) sanction(s) risque-t-on en conduisant avec une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l de sang et inférieure à 0,8 g/l de sang ?

- La perte de 6 points du permis de conduire**
- La perte de 8 points du permis de conduire
- Une amende**
- L'immobilisation du véhicule**

4 – En cas de pluie, la vitesse maximale autorisée en agglomération est de :

- 40 km/h
- 50 km/h**

- En cas de pluie, la vitesse maximale autorisée sur route nationale et départementale est de :

- 70 km/h
- 80 km/h**



5 – Ce panneau interdit l'accès à certains usagers :

- les piétons**
- les cyclistes**
- les motocyclistes
- les poids-lourds

6 – Ayant reçu une lettre recommandée du ministère de l'Intérieur m'informant de l'invalidation de mon permis de conduire pour solde de points nul, je peux effectuer un stage de sensibilisation à la sécurité routière afin de récupérer 4 points sur mon permis.

- Oui
- Non**

7 – Un retrait de points peut être effectué en cas de :

- dépassement de la vitesse maximale autorisée**
- défaut de port de la ceinture de sécurité par le conducteur**
- stationnement gênant

8 – L'aquaplaning est une perte d'adhérence favorisée par :

- la vitesse**
- des pneus neufs
- une forte pluie**
- des pneus usés**

9 – Pendant la période probatoire, un conducteur doit obligatoirement suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière s'il perd :

- 2 points
- 3 points**
- 4 points**



10 – Ce panneau m'interdit l'accès à la rue où il est implanté si je conduis une fourgonnette (moins de 3,5T de PTAC)

- Oui**
 Non



11 – Cette signalisation annonce :

- un virage
 une intersection

12 – Suite à une invalidation de permis de conduire, un conducteur passe avec succès l'épreuve théorique du permis de conduire et se voit à nouveau délivrer un permis de conduire :

Il doit apposer le signe « A » à l'arrière de son véhicule :

- Oui
 Non

Son permis de conduire est affecté d'un capital de douze points :

- Oui
 Non

13 – Il neige, je peux utiliser les feux de brouillard avant :

- Oui**
 Non

14 – Lors d'un changement de domicile, pour faire établir la carte grise du véhicule, son propriétaire dispose d'un délai de :

- 15 jours
- 1 mois**

15 – Un conducteur peut faire l'objet d'un dépistage de l'imprégnation alcoolique par les forces de l'ordre en cas de :

– Non-respect de la vitesse maximale autorisée

- Oui**
- Non

– non-respect du port de la ceinture de sécurité

- Oui**
- Non

II – QUESTIONS A REPONSES COURTES

2 questions notées sur 2,5 points chacune

A) Lorsque sur les routes de montagne et sur les routes à forte déclivité le croisement se révèle difficile, citez cinq situations prévues par la réglementation lorsqu'un des véhicules est obligé de s'arrêter, de reculer ?

– **Le véhicule descendant s'arrête le premier (0,5 point)**

S'il est impossible de croiser sans que l'un des deux véhicules soit contraint de faire marche arrière, cette obligation s'impose :

- **à un véhicule unique par rapport à un ensemble de véhicules (0,5p.)**
- **au véhicule le plus léger des deux (0,5p.)**
- **à un véhicule de transport de marchandise d'un PTAC > 3,5 tonnes par rapport à un véhicule de transport en commun (0,5p.)**

Lorsqu'il s'agit de véhicules de la même catégorie, c'est le conducteur du véhicule descendant qui doit reculer, sauf si cela est manifestement plus facile pour le conducteur du véhicule montant (par exemple proximité d'une place d'évitement) (0,5p.)

B) Citez 5 et seulement 5 sanctions encourues en cas de refus de se soumettre à une vérification de présence d'alcool dans le sang. (0,5 par réponse exacte)

- **Retrait de 6 points sur le permis de conduire**
- **Amende pouvant aller jusqu'à 4500 euros**
- **Immobilisation du véhicule**
- **Suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis**
- **Stage obligatoire de sensibilisation à la sécurité routière aux frais du contrevenant**
- **Peine de prison (jusqu'à 2 ans)**
- **Peine de travail d'intérêt général**

PROPOSITION N° 4

LE JOUR ET LA NUIT

Les forêts sont habitées par toutes sortes d'animaux. Les oiseaux sont sûrement les plus bruyants et les plus chahuteurs d'entre eux. Toute la journée, leurs gazouillements qui nous paraissent enjoués et légers emplissent l'air. Au coucher du soleil, les oiseaux semblent fatigués et cessent peu à peu de chanter. La forêt devient noire, les bruits deviennent oppressants. Les animaux sont affamés et sortent de leur tanière. Alors, les craquements sont plus inquiétants, les cris sont plus épeurants, et on sent bien que les prédateurs de la nuit sont affairés. Lorsque la lumière paraît au petit jour, la forêt redevient normale et les oiseaux semblent aussi contents que la veille.

Définition des mots ou expressions du texte

- 1°) enjoués : aimable, badin, gai
- 2°) oppressants : gênant dans les fonctions respiratoires
- 3°) tanière : antre, gîte, repaire, terrier (d'une bête sauvage)
- 4°) épeurants : effrayant, apeurant, effarouchant
- 5°) prédateurs : animaux qui se nourrissent de proies

EPREUVE DE GESTION

QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE

- 1- En cas d'hospitalisation, un artisan indépendant peut percevoir des indemnités journalières :
- Dès le premier jour d'arrêt
 - Au-delà du troisième jour d'arrêt**
 - Au-delà du quatrième jour d'arrêt
 - Au-delà du septième jour d'arrêt
- 2- Indiquez la durée minimum de conservation d'une facture entre professionnels :
- 5 ans
 - 10 ans**
 - 30 ans
 - Sans limitation de durée
- 3- Quelle(s) est (sont) la (les) condition(s) pour obtenir un Prêt à la Création d'Entreprise (P.C.E.) ? :
- Etre demandeur d'emploi
 - Avoir moins de 26 ans
 - Avoir contracté un prêt bancaire d'un montant au moins égal à deux fois le montant du PCE**
 - Etre en phase de création**
- 4- L'adhésion à un Centre de Gestion Agréé pour un artisan taxi est :
- Facultative**
 - Obligatoire
- A quelle catégorie fiscale sera rattaché le bénéfice d'une EIRL ? :
- Seulement l'Impôt sur les Sociétés (IS)
 - Obligatoirement BIC (Bénéfice Industriel et Commercial)
 - BIC ou IS sur option**
 - RCM (Revenus des Capitaux Mobiliers)
- 6- Quelle(s) est (sont) la (les) caractéristique(s) de la SARL ? :
- Elle doit être constituée de deux associés au minimum**
 - Elle est soumise obligatoirement à l'impôt sur les sociétés
 - Le gérant de SARL relève obligatoirement du régime social des TNS (Travailleurs Non-Salariés)
 - Le montant du capital social de la SARL est librement fixé**
- 7- Depuis le 1^{er} janvier 2013, concernant les SARL à l'IS, les dividendes :

- Sont interdits
- Sont soumis à cotisations sociales pour la fraction supérieure à 10% du capital social**
- Seront doublement soumis à cotisations sociales
- Ne seront plus pris en compte dans le revenu imposable du foyer fiscal

8- En 2013, quel était le taux normal de l'impôt sur les sociétés (IS) ? :

- 15%
- 30%
- 33,33%**
- 40%

9- Quel est le fait générateur de la TVA sur les ventes (TVA collectée) pour un taxi ? :

- La facturation
- L'encaissement**
- Les débits

10- Une entreprise peut-elle faire des bénéfices et ne pas avoir d'argent en caisse ? :

- Oui**
- Non

11- Le capital social est une dette pour l'entreprise et, par conséquent, est inscrit au passif du bilan ? :

- Oui**
- Non

12- Dans un compte de résultat, le bénéfice est placé :

- Dans les charges**
- Dans les produits
-

13- Parmi ces charges, quelles sont les charges dites « fixes » ? :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Salaires | <input type="checkbox"/> Honoraires du comptable |
| <input type="checkbox"/> Achats de Matières Premières | <input type="checkbox"/> Commissions sur les ventes |
| <input type="checkbox"/> Approvisionnements | <input type="checkbox"/> Loyers |

14- Parmi les postes suivants, cochez ceux figurant au passif du bilan :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Disponibilités | <input type="checkbox"/> Stock de marchandises |
| <input type="checkbox"/> Dettes fournisseurs | <input type="checkbox"/> Résultat de l'exercice |

15- Parmi les métiers suivants, indiquez ceux qui appartiennent au secteur des métiers :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Prothésiste dentaire | <input type="checkbox"/> Plombier |
| <input type="checkbox"/> Infirmier | <input type="checkbox"/> Coiffeur |

QUESTIONS OUVERTES

A) Citez au moins deux critères de choix de la structure juridique :

<u>Volonté de s'associer</u>	<u>Responsabilité limitée</u>
<u>Protection du patrimoine de l'exploitant</u>	<u>Perspectives de développement</u>
<u>Fonctionnement et formalisme</u>	<u>Engagement financier</u>
<u>Impact fiscal ou social</u>	<u>Facilité de transmission</u>

B) Donnez une définition des dividendes d'une société à l'IS :

Part des bénéfices distribués à chaque associé sur décision de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de la société. Ils sont versés dans les 9 mois suivants la clôture de l'exercice, au prorata du capital social possédé par chacun des associés.

C) L'entreprise de prestations de services PILEPOIL présente les éléments comptables suivants pour le mois de janvier 2013 :

- Achats de biens et services	2 200HT (taux 19,6%)
- Investissements	7 800TTC (taux 19,6%)
- Encaissements à taux TVA 7%	5 600
- Encaissements à taux TVA 19,6%	2100

Etablissez la déclaration de TVA du mois de janvier de M. PILEPOIL (fait générateur : TVA payée sur encaissements) (arrondir à l'unité la plus proche).

Précision : tenir compte des taux de TVA indiqués dans l'énoncé.

TVA déductible	= (2200 x 0,196) + ((7800 / 1,196) x 0,196)
	= 431,2 + 1278,26 = 1709,46
TVA collectée	= ((5600 / 1,07) x 0,07) + ((2100 / 1,196) x 0,196)
	= 366,36 + 344,15 = 710,51
TVA collectée - TVA déductible	= 710,51 - 1709,46 = - 998,95 = Crédit de TVA

D) Un dirigeant d'entreprise s'interroge sur le bien-fondé de l'embauche d'un nouveau salarié et souhaite savoir quel sera le chiffre d'affaires supplémentaire à réaliser pour couvrir cette embauche.

A l'aide des éléments suivants, calculez ce supplément de CA annuel :

Coût du nouveau salarié :

- Salaire mensuel brut de 1 700 € sur 12 mois
- Cotisations patronales évaluées à 42% du salaire brut

- Immobilisations nouvelles nécessaires (outillage technique...) 12 000 €
amortissables sur 4 ans

- Le taux de marge brute de l'activité est de 65%, il reste inchangé.

$$\text{Salaire annuel chargé} = 1\,700 \times 12 \times 1,42 = 28\,968\text{€}$$

$$\text{Amortissement} = 12\,000 / 4 = 3\,000\text{€}$$

$$\text{Charges fixes} = 28\,968 + 3\,000 = 31\,968\text{€}$$

$$\text{Rappel taux de marge brute} = (\text{Marge brute} / \text{CA}) \times 100$$

$$0,65 = (31\,968 / \text{CA})$$

$$\text{CA} = 31\,968 / 0,65 = 49\,181,54\text{€ HT}$$

E) Un pizaiolo fabrique et vend des pizzas. Chaque pizza lui revient en ingrédients, en énergie et en emballage à 2 € HT.

La pizza est vendue en moyenne 9 € HT.

Le pizaiolo a des frais fixes incompressibles (charges externes, rémunération,...) de 175 € HT par jour.

Combien doit-il fabriquer et vendre de pizzas par jour pour commencer à gagner de l'argent ? :

$$\text{Marge brute} = 9 - 2 = 7\text{€ HT}$$

$$\text{Seuil de rentabilité} = \text{couverture des frais fixes} = 175 / 7 = 25 \text{ pizzas / jour}$$

ANGLAIS

Vous accueillez à 15 h un client britannique dans votre taxi, quel terme employez-vous pour lui dire :

1) **Bonjour :**

- Good afternoon**
- Good evening
- Good morning

2) **Où voulez-vous aller ?**

- When would you like to go ?
- Why would you like to go ?
- Where would you like to go ?**

3) **Comment payez-vous ?**

- Who will pay ?
- How will you pay ?**
- When will you pay ?

4) **Il y a un supplément pour la quatrième personne**

- There is no supplement for the fourth person
- There is a supplement for the third person
- There is a supplement for the fourth person**

5) **Passez une bonne journée**

- Did you have a nice day
- I hope you had a good journey
- Have a nice day**

Donnez la traduction des phrases suivantes :

6) **I would like to go to the train station**

- J'arrive à la gare
- Je voudrais aller à la gare**
- Je viens de la gare

7) **How much do I owe you ?**

- Combien vous dois-je ?**
- Où allez-vous ?
- Combien êtes-vous ?

8) I need a taxi for tomorrow morning

- J'ai besoin d'un taxi pour demain matin**
- J'ai besoin d'un taxi pour ce matin
- J'ai besoin d'un taxi pour ce soir

9) Is smoking allowed ?

- Puis-je fumer ?
- Fumer est-il autorisé ?**
- Est-ce que vous fumez ?

10) Do you have change on ten euros ?

- Y a t'il un bureau de change ?
- Puis-je échanger dix euros ?
- Avez-vous de la monnaie sur dix euros ?**

REGLEMENTATION LOCALE

QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE

1°) Un taxi dont la commune de rattachement est Viviers du Lac peut-il stationner à l'aéroport de Chambéry/Aix les Bains en attente de clientèle ?

- oui**
 non

2°) Le tarif de nuit des courses de taxi est applicable ?

- de 18 heures à 6 heures
 de 18 heures 30 à 6 heures 30
 de 19 heures à 7 heures
 de 19 heures 30 à 7 heures 30

3°) Quels éléments peuvent donner lieu à perception d'un supplément de 1,74 € ?

- un bagage de 4,5 kg déposé dans le coffre du véhicule
 un bagage de 6,5 kg déposé dans le coffre du véhicule
 une bicyclette
 un ordinateur portable

4°) Quelle autorité administrative délivre les autorisations de stationnement sur l'aéroport de Chambéry/Aix les Bains ?

- le maire
 le maire après avis conforme du préfet
 le préfet
 le préfet après avis conforme du maire

5°) Le maire de Voglans a créé, après avis de la commission départementale des taxis et véhicules de petite remise, une nouvelle autorisation de stationnement sur sa commune. Le titulaire de cette nouvelle ADS sera-t-il autorisé à desservir l'aéroport de Chambéry/Aix les Bains en attente de clientèle ?

- oui
 non

QUESTIONS

A) Le tarif B correspond à une course avec retour en charge à la station dans quatre cas dont un est spécifique à la Savoie. Quel est ce cas ?

Trajets effectués de jour, pour la desserte des stations de sports d'hiver depuis la gare SNCF la plus proche lorsqu'une partie du trajet allant à la station est effectivement enneigé ou verglacé, avec équipements spéciaux ou pneumatiques antidérapants dits "pneus hiver"

B) Par dérogation, quelle est la couleur du lumineux "taxi" pour les titulaires de stationnement sur la commune de Chambéry?

Bleu

HAUT

BAS

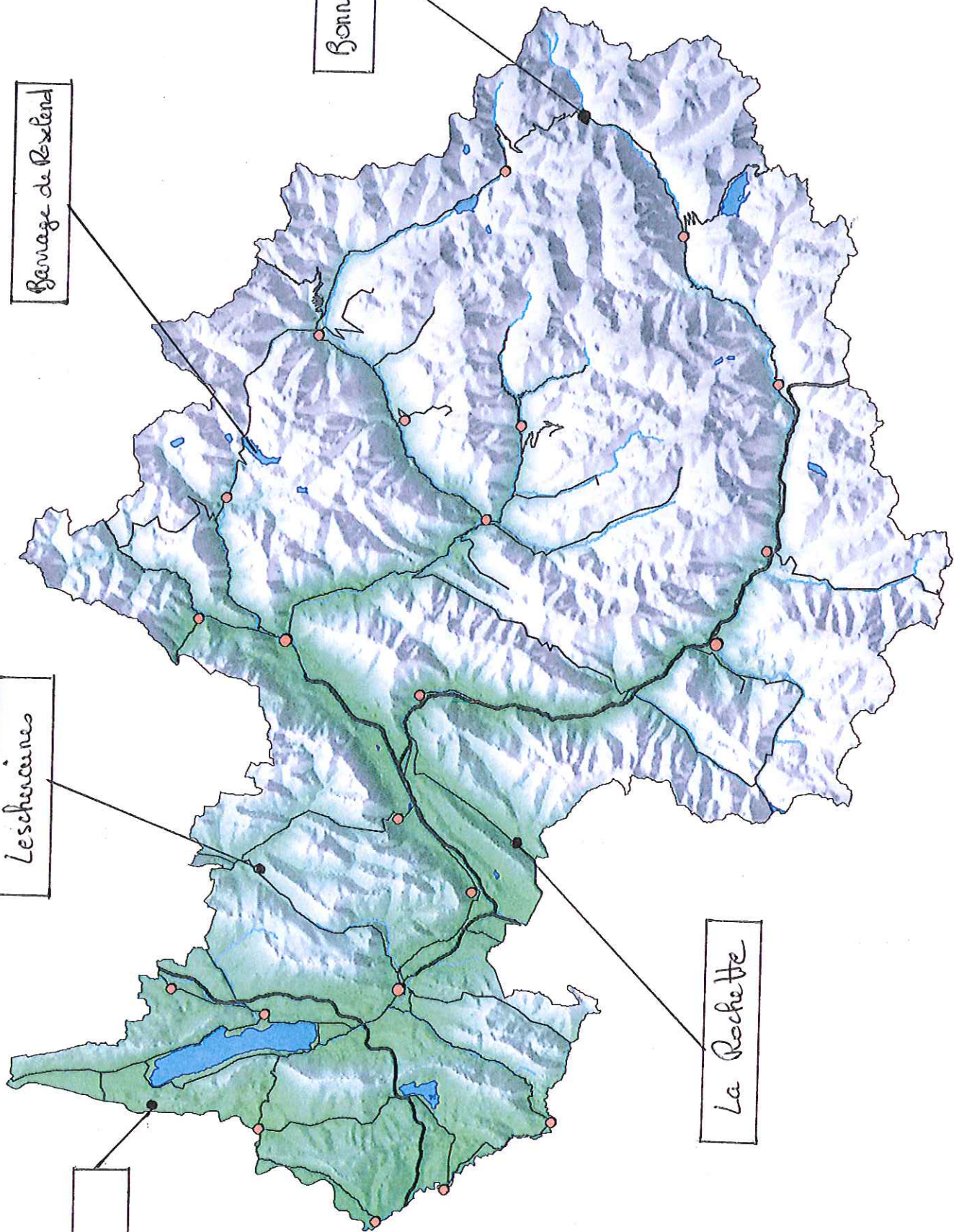
Bonnival / Arc

Genève de Rexland

Leschères

La Rochette

Chanaz



ORIENTATION - TARIFICATION

QUESTION 1

Vous êtes en attente de clientèle devant la gare SNCF de Moutiers le lundi 3 février 2014 à 11 heures.
Un client vous demande de l'emmener au centre de la station de sports d'hiver de Tignes Val-Claret.

Le client n'a aucun bagage.

Vous savez que la route est totalement enneigée 10 km avant l'arrivée à la station de Tignes Val-Claret
Votre véhicule dispose d'équipements spéciaux/pneus antidérapants dits pneus hiver.

Prise en charge = **2,40€**

Moutiers - Bourg Saint Maurice N90 (C) : 27km x 1,72€ = **46,50€**

Bourg Saint Maurice – Tignes Val Claret D902 et D87A (D): 31km x 2,58€ = **80,00€**

Total : **128,90€**

QUESTION 2

Vous êtes en attente de clientèle au centre de la commune d'Aiguebelle le mardi 27 mai 2014 à 14 heures.

Vous êtes appelé pour aller chercher 3 clients au centre de la commune de La Chambre et les ramener au centre de la commune d'Aiguebelle.

Les clients vous informent qu'ils refusent que vous empruntiez l'autoroute.

Les clients n'ont aucun bagage.

Prise en charge = **2,40€**

Aiguebelle – La Chambre D1006 (A) : 22km x 0,86€ = **19,00€**

La Chambre – Aiguebelle D1006 (A) : 22 km x 0,86€ = **19,00€**

Total : **40,40€**

QUESTION 3

Vous êtes en attente de clientèle au centre de la commune de Saint Jean d'Arvey le mercredi 25 juin 2014 à 10 heures.

4 clients vous demandent de les emmener au centre de la station de la Féclaz.

Les clients ont chacun un bagage d'environ 15 kg que vous disposez dans le coffre de votre véhicule.

Prise en charge = **2,40€**

Saint Jean d'Arvey – La Féclaz D912 et D 913 (C) : 11km x 1,72€ = **19,00€**

Supplément 4^{ème} personne : 1 x 1,74€ = **1,74€**

Supplément bagages : 4 x 1,74€ = **6,96€**

Total : **30,10€**

QUESTION 4

Vous êtes en attente de clientèle au centre de la commune de Termignon le vendredi 21 mars 2014 à 16 heures.

Vous êtes appelé pour aller chercher 2 clients au centre de la commune de Bramans et les emmener à la gare SNCF de Modane.

Les clients ont chacun un ordinateur portable qu'ils souhaitent conserver avec eux à l'arrière de votre véhicule.

Vous savez que la route est totalement enneigée sur tout le trajet entre Termignon et Modane.

Votre véhicule dispose d'équipements spéciaux/pneus antidérapants dits pneus hiver.

Prise en charge = **2,40€**

Termignon – Bramans D1006 (D) : 7,5km x 2,58€ = **19,40€**

Bramans – gare SNCF Modane D1006 (D) : 9,5km x 2,58€ = **24,60€**

Total : **46,40€**

QUESTION 5

Vous êtes en attente de clientèle au centre de la commune de Yenne le vendredi 4 juillet 2014 à 16 heures.

Vous êtes appelé pour aller chercher un client au centre de la commune de Novalaise et l'emmener au centre de la commune de Chanaz.

Le client n'a aucun bagage.

Yenne – Novalaise D921 (A) : $14\text{km} \times 0,86\text{€} = 12,10\text{€}$

Novalaise – Yenne D921 (A) : $14 \text{ km} \times 0,86\text{€} = 12,10\text{€}$

Yenne – Chanaz D921 (C) : $14\text{km} \times 1,72\text{€} = 24,10\text{€}$

Total : **50,70€**